Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de **TOULON**

Canton de SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2022- 07 - 09

Nombre de Conseillers 33

Séance du 5 juillet 2022 Diffusée en direct sur la chaine voutube de la Ville de Saint-Cvr-sur-Mer *******

En exercice: 33 Présents

24

L'an deux mille vingt deux, le cinq juillet,

Représentés: 9

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-CYR-SUR-MER

réuni à l'Espace Provence sur la convocation et sous la présidence de

Monsieur le Maire.

OBJET:

Etaient présents: Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire

Mesdames GOHARD, SAMAT, VANPEE Adjoints:

CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

Conseillers Municipaux: Mesdames AIELLO Béatrice. Amandine, GROC Cynthia, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, Messieurs BAIXE Bruno, GUEGUEN Yannick, HOCOUET Dominique, MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PEYRARD Christian, STOPPOLANI

CINEMA CASINO

Gilles, VALENTIN Jean-Michel.

RAPPORT ANNUEL **DU DELEGATAIRE**

Etaient représentés :

Adjoint: Madame Pascale GUIROU (procuration à Monsieur Frédéric

HERBAUT)

EXERCICE 2021

Conseillers Municipaux: Mesdames Helen ETCHANCHU (procuration à Monsieur Pascal CORDEIL), Laura GENEVOIS (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER). Sabine GIACALONE (procuration à Madame Christine ORSINI), Corinne ROCHE-SANNA (procuration à Monsieur Dominique HOCQUET), Messieurs Olivier AÏSA (procuration à Madame Andrée SAMAT), Jacques LEPACHELET (procuration à Monsieur Jean-Michel VALENTIN), Yohann PAMELLE (procuration à Monsieur le Maire), Jean-Paul ROCHE (procuration à Monsieur Louis FERRARA).

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Rapporteur: Monsieur Jean-Michel VALENTIN

Accusé de réception en préfecture 083-218301125-20220705-DEL20220709-DE Date de télétransmission : 07/07/2022 Date de réception préfecture : 07/07/2022

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2015-04-16 en date du 14 avril 2015, la Commune a décidé de déléguer la gestion et l'exploitation de la salle de cinéma *Le Casino*, pour une durée de six années. A cet effet, une procédure de publicité et de mise en concurrence des opérateurs économiques a été lancée en application des articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

Par délibération n° 2016-05-15, la Commune a attribué le contrat de délégation de service public à la société CINEODE.

En application des dispositions du code général des collectivités territoriales, du code de la commande publique, et du contrat, le délégataire produit chaque année avant le 1er juin à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir prendre connaissance du rapport du délégataire au titre de l'année 2021.

Jusqu'en 2019, la Société Cinéode a augmenté de façon significative la fréquentation du cinéma Casino, en programmant des films plus récents et correspondant aux attentes des Saint-Cyriens (à savoir une préférence pour les comédies françaises, les films familiaux et les films américains à grand succès), des films recommandés « Art et essai » pour le public cinéphile bien représenté à Saint-Cyr-sur-Mer et un large panel de films de qualité pour le jeune public.

L'année 2020 a été marquée par la pandémie mondiale de COVID-19 qui a conduit à la fermeture des cinémas à deux reprises pendant 162 jours au total.

L'exploitation en 2021 a été de nouveau impactée par la pandémie mondiale de COVID-19 qui a conduit à la fermeture des salles de cinéma du 1er janvier au 16 mai 2021. Ces périodes de fermeture et la reprise en demi-teinte de l'été a abouti à une baisse de fréquentation de près de 70%. Cette chute de fréquentation se retrouve au niveau national selon un rapport du CNC.

Dans ce contexte signalons qu'en 2021, il y a eu 10356 entrées (contre 6580 en 2020 et 24014 en 2019). L'augmentation est donc de 63,6% par rapport à l'année 2020.

Le Conseil Municipal prend acte :

- 1) du rapport annuel 2021 du délégataire relatif au Cinéma CASINO,
- 2) de sa mise à disposition auprès du public en mairie dans les quinze jours qui suivent sa présentation au Conseil Municipal. Le public sera avisé de cette mise à disposition par voie d'affiche apposée en mairie, aux lieux habituels d'affichage pendant au moins un mois.

Ainsi fait et délibéré Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait conforme
Le Maire
Signature électronique
Philippe BARTHELEMY

Accusé de réception en préfecture 083-218301125-20220705-DEL20220709-DE Date de télétransmission : 07/07/2022 Date de réception préfecture : 07/07/2022